

COMPTE-RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

A.A.P.P.M.A. de : MOLSHEIM

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNEE 2020

faite à Molsheim le 14 mars 2021

La séance est ouverte à 9h 00 par le Président en présence de 5 autres membres du conseil d'administration, réunis au club house de l'association aux étangs du Zich à MOLSHEIM. La séance s'est déroulée en semi présentiel avec mise à disposition des documents relatifs à l'assemblée générale pour consultation ainsi qu'un bulletin de vote pour approbation.

La consultation des documents se fait également par voix électronique sur notre site internet et par mail avec les documents en pièces jointes pour tous les membres dont nous avons les adresses électroniques. Le vote par correspondance peut se faire par courrier postal à l'adresse de notre siège ou par mail à l'adresse : reponse-ag@aappmamolsheim.fr

Le date limite du vote par correspondance est fixé au 22 mars 2021 minuit.

Documents mis à disposition pour consultation et approbation :

- Rapport moral de l'année fait par la Président(vote) ;
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 janvier 2020(vote) ;
- Rapport financier de l'année ;
- Présentation et acceptation du budget prévisionnel 2021(vote) ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Quitus au trésorier et au conseil d'administration pour la gestion de l'association (vote) ;
- Élection des vérificateurs aux comptes pour l'année l'exercice 2021 (vote) ;
- Rapport d'activité 2020(vote) ;
- Programme 2021 ;
 - Repeuplement
 - Règlementation
 - Carte de pêche 2021
 - Tarifs et nouveautés
 - Calendrier prévisionnel 2021
 - Divers

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Compte tenu de la forte attente des pêcheurs, l'A.A.P.P.M.A. de MOLSHEIM avait organisé 4 ventes de cartes au chalet du Zich et sur internet.

2020 était une année blanche, la Covid 19, le confinement et la canicule nous ont tout dérégulé au niveau financier, vente de cartes et festivités. L'association de pêche se porte bien grâce à une bonne gestion.

Un repeuplement a été effectué en février 2021 : 1250 kg de poissons (carpes, gardons, carassins).

Pour l'ouverture des étangs les 6 et 7 mars 2021 et pour le respect des gestes barrières, nous avons immergé 300 kg de truites dans tous nos étangs. Une centaine de personnes présentes ces 2 jours ont retrouvé le moral et le bonheur au bord de l'eau.

Dans la Bruche, 200 kg de truites fario ont été immergées dont 50 % financées par la Fédération de pêche du Bas-Rhin.

Je remercie toutes les personnes qui nous ont soutenues durant cette année malgré la pandémie.

J'espère que d'ici quelques mois, on retrouvera une vie normale.

Je vous souhaite une bonne année halieutique.

Le Président

Raymond BACKERT



Approbation du rapport moral tel qu'il a été présenté:

Votants : 16 dont 9 par correspondance

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 janvier 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 janvier 2020 est disponible en lecture sur site. Les personnes qui le désirent peuvent le consulter.

Il est également consultable sur notre site Internet dans l'onglet "Informations", sous Assemblée générale et envoyé par mail en pièce jointe aux membres dont nous avons les adresses électroniques.

Votants : 16 dont 9 par correspondance

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

3. COMPTE RENDU FINANCIER FAIT PAR LE TRESORIER (repris dans son intégralité)

Le Trésorier met à disposition son rapport sur la comptabilité de l'exercice 2020 laissant apparaître un déficit de 3946,68 euros au 31 décembre 2020

***** TEXTE INTEGRAL *****

L'exercice 2020 a débuté le 1er janvier 2020 avec un actif de 64896,25 €.

Les comptes ont été arrêtés le 31 décembre 2020 avec un actif s'élevant à 60924,47 € répartis comme suit :

Compte épargne CMDP	solde créditeur	53184,15 €
Compte courant CMDP	solde créditeur	6630,48 €
Caisse de trésorerie	solde créditeur	973,83 €
Caisse buvettes	solde créditeur	136,01 €

Les recettes et les dépenses pour cette même période s'élève respectivement à 21921,81 € pour les recettes et à 25868,49 € pour les dépenses.

On obtient un déficit de 3946,68 €.

Le nombre permis de pêche avec cotisation piscicole (CPMA) de l'association de Molsheim qui est uniquement délivré via internet sur le site de la FNPF www.cartedepeche.fr, est de 421 cartes. Sur ce nombre, ce sont 170 cartes environ 40 %, qui ont été délivrées lors des ventes qui ont eu lieu au club house de l'association et celles, suite aux dépôts des demandes qui ont été faites dans la boîte à lettre chez Jacky du magasin de pêche FARIO à DORLSHEIM.

Celui-ci a prit la relève a partir du 23 mars, mais uniquement pour les cartes Loisirs, journalières et permissions de l'AAPPMA et cela jusqu'à mi novembre a concurrence de 206 permis sur un total de 272 avec les ventes qui ont été faites au club house.

Sur la totalité des ventes, se sont au total 693 permis qui ont été délivré. Les cartes délivrées sur internet comptent pour 60,7% des ventes.

Comme chaque année je tiens à le remercier chaleureusement pour l'aide qu'il nous accorde et sa disponibilité.

Le détail des cartes annuelles qui comprend les cartes majeures, mineures, femmes, découvertes enfant sont en baisse, environ 32 % par rapport à l'année passée avec 377 cartes contre 551.

Ce décompte comprend la vente de 257 cartes majeures, 13 découvertes femmes et 57 cartes mineures, soit 327 permis membres actifs contre 463 en 2019 et qui représente une perte de membres actifs de 29,3 %. Les cartes découvertes enfant au nombre de 50 ont elles aussi diminuées de 43% par rapport à l'année passée.

Concernant les autres cartes dites "membres non actifs" ce sont 40 cartes journalières avec CPMA contre 35 l'an passé et 4 cartes hebdomadaires vendues sur internet. Baisse significative également avec 165 cartes journalières du Zich et de 41 pour l'étang de la Chapelle à Mutzig. Il y a pas eu de permissions journalières ni de permissions mensuelles.

Les cartes Loisirs que se soit sur l'étang de la Chapelle à Mutzig ou les étangs du Zich à Molsheim, restent des produits très prisés. La vente de ces cartes, au nombre de 2 pour celles de Mutzig et 64 pour celles du Zich porte le total des ventes toutes cartes confondues à 693 soit 235 cartes de moins par rapport à l'année passée. Après une baisse de 18,8 % en 2018 et l'année suivante une baisse de 6,9 %, 2020 représente une baisse de 25.3 %.

Suite à notre décision de sortir de la réciprocité Urne pour 2020 et d'une manière générale, nous avons anticipé une baisse de 10 à 15 % sur la vente des cartes. C'était sans compter la pandémie du Covid 19, le confinement du mois de mars et les différentes restrictions au courant de l'année qui ont perturbé les

sorties pêche de nos membres et la décision de prendre ou non une carte de pêche annuelle voir même journalière. 2020 est passée, espérons que 2021 se présentera sous de meilleurs jours.

Le produit des taxes fédérales avec 7850,35 €, des taxes piscicoles ou CPMA avec 8716,40 € représentant un montant total de 16566,75 € qui a été versé à la Fédération.

Comme chaque année l'association a pris en charge les 93 € correspondant au prix de la carte gratuite de notre garde-pêche ainsi que 174 € de cotisations association des membres du conseil d'administration. Il y a eu également 80 € de cartes cadeaux pour l'achat de 2 cartes adultes.

La recette de l'association pour les cartes de pêche s'élève à 3962 € à laquelle se rajoute le versement d'un acompte par la Fédération de 736,33 € sur le timbre des cartes Urne 2019 €, ainsi que la somme de 8571,25 € (dont 9,50 € de vente cartes novembre 2019) qui concerne les cotisations des ventes sur internet, ce qui porte ce total à 13269,58 €. La ventilation des cotisations sur internet s'effectuant le mois suivant.

Pour la catégorie cartes de pêche le mouvement de fonds total représente la somme de 29836,33 €.

Concernant la cotisation du Comité de Bassin, nous avons versé la somme de 712,50 correspondant aux cotisations des 475 membres actifs de 2019.

Pour les festivités et les locations, le bénéfice s'élève à 787,48 €. Les bénéfices s'élèvent respectivement à 297,48 € pour les festivités et à 490 € pour des locations qui ont eu lieu avant le confinement.

Pour 2020, les investissements ont été maintenu malgré la conjoncture. Cette catégorie a été notre second plus grand poste de dépenses avec un montant total de 7070,20 € qui concerne le raccordement de l'auvent avec l'abri grillades .

Les dépenses par catégories : en premier l'alevinage pour 10217,10 €, la catégorie investissement vu précédemment avec 7070,20 €, les travaux pour 1959,21 €, la catégorie club house avec 1807,01 €, la catégorie Assemblée générale avec 885,28 €, assurances 788,09 €. Nous retrouvons les dépenses festivités avec 751,85 €, ainsi que 678,65 € d'impôts, 450,77 € de Divers. La catégorie Fédération avec 347,00 € qui correspond à 93 € de taxes et cotisations de la carte personne majeure de notre garde-pêche, 174 € de cotisations des cartes des membres du conseil d'administration et 80 € de cartes cadeau de 2 cartes personne majeure, La catégorie secrétariat à 197,63 € et 21,20 € de frais bancaires.

La répartition des recettes avec 13269,58 € pour les cartes de pêche, 6808 € en recettes diverses qui comprend la subvention de la municipalité de Molsheim pour 1180 € et la subvention Covid du Conseil Département pour 5628 €. La catégorie recettes festivités avec 1049,33 €, pour les locations 490 € et 304,90 en revenus de placement.

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 7338,34 €

Encore un mot au sujet du repeuplement pour la saison 2021, le budget prévisionnel calculé est d'environ 8775 €. Une première partie pour un montant de 5686,45 € a été effectuée début 2021.

Je vous présente le comparatif du budget prévisionnel que nous avons établi pour 2020 avec le réel des dépenses et recettes et les variations dans chaque catégorie.

COMPARATIF BUDGET PREVISIONNEL 2020

Catégories	Montant N-1	Réel	Variation	Montant 2021
Dépenses fêtes	18000,00	751,85	-95,82	2500,00
Alevinage	11000,00	10217,10	-7,12	8800,00
Club-house	2000,00	1807,01	-9,65	1800,00
Investissements	2500,00	7070,20	182,81	2000,00
Divers	1340,00	450,77	-66,36	500,00
Comité de Bassin	700,00	694,50	-0,79	500,00
Travaux	2000,00	1959,21	-2,04	1700,00
Assemblée générale	900,00	885,28	-1,64	0,00

Assurances	800,00	788,09	-1,49	800,00
Impôts	700,00	678,65	-3,05	700,00
Fédération	360,00	347,00	-3,61	300,00
Secrétariat	675,00	197,63	-70,72	475,00
Frais bancaires	25,00	21,20	-15,20	25,00

Total Dépenses 41000,00 25868,49 -36,91 20100,00

Cotisations cartes	16000,00	13269,58	-17,07	14000,00
Recettes Fêtes	18500,00	1049,33	-94,33	4000,00
Recettes Locations	4650,00	490,00	-89,46	500,00
Subventions	1350,00	6808,00	404,30	1200,00
Autres (dons, etc.)	100,00	0,00	-100,00	100,00
Revenus de placement	400,00	304,90	-23,78	300,00

Total Recettes 41000,00 21921,81 -46,53 20100,00 -50,98

Le bilan : la pandémie a bien plombé nos espérances de maintenir le cap que nous nous étions fixé, a savoir, respecter notre budget prévisionnel. Au lieu de cela, aucune festivités n'a pu être organisées, notre budget recettes Fêtes et Locations en a pris un coup. Je tiens à remercier le Conseil Départemental pour son action en faveur des associations qui avec la subvention Covid a permis de limiter la casse et nous a tout de même permis le maintien des travaux d'investissement.

Il me reste donc à vous présenter le budget prévisionnel 2021.

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Catégories dépenses	Montant
Dépenses fêtes	2500,00
Alevinage	8800,00
Club-house	1800,00
Investissements	2000,00
Divers	500,00
Comité de Bassin	500,00
Travaux	1700,00
Assemblée générale	0,00
Assurances	800,00
Impôts	700,00
Fédération	300,00
Secrétariat	475,00
Frais bancaires	25,00

Catégories recettes	Montant
Cotisations cartes	14000,00
Recettes Fêtes	4000,00
Recettes Locations	500,00
Subventions	1200,00
Autres (dons, etc.)	100,00
Revenus de placement	300,00

Total Recettes 20100,00

Total Dépenses 20100,00

Compte tenu du bilan et le manque de visibilité, le budget 2021 est évalué à 20100 €.

Compte de résultats de l'année civile 2020

Recettes		Dépenses	
1 - Flambée des sapins	0,00 €	1 - Flambée des sapins	90,13 €
2 - Diverses buvettes	1049,33 €	2 - Diverses buvettes	661,72 €
3 - Pêche grosses truites	0,00 €	3 - Pêche grosses truites	0,00 €
4 - Marché annuel 1er mai	0,00 €	4 - Marché annuel 1er mai	0,00 €
5 - Pêche inter sociétés	0,00 €	5 - Pêche inter sociétés	0,00 €
6 - Journée des enfants	0,00 €	6 - Journée des enfants	0,00 €
7 - Carpe frite	0,00 €	7 - Carpe frite	0,00 €
8 - Truites géantes	0,00 €	8 - Truites géantes	0,00 €
9 - Divers	0,00 €	9 - Divers	0,00 €
Locations	490,00 €	10 - Repas bénévoles	0,00 €
Vente de cartes	13269,58 €	Alevinage	10217,10 €
Subventions	6808,00 €	Investissements	7070,20 €
Dons et autres recettes	0,00 €	Travaux	1959,21 €
Revenus de placement	304,90 €	Club house	1807,01 €
		Assemblée générale	885,28 €
		Assurance	788,09 €
		CTGPB Bruche-Mossig	694,50 €
		Impôts	678,65 €
		Divers	450,77 €
		Fédération	347,00 €
		Secrétariat	197,63 €
		Frais bancaires	21,20 €
TOTAL recettes	21921,81 €	TOTAL dépenses	25868,49 €

Bilan ventes cartes de pêche 2020

Désignation	Vente internet	Total
Cartes Majeures	257	7453 €
Cartes Mineures	57	513 €
Cartes Découverte Femmes	13	131,95 €
Cartes Découverte — de 12 ans	50	275 €
Cartes Hebdomadaires avec CPMA	4	54,80 €
Cartes Hebdomadaires sans CPMA	0	0 €
Cartes Journalières	40	160 €
Pass'Pêche Majeur	0	0 €
Pass'Pêche Mineur	0	0 €
Options Etangs	0	0 €
Vignettes barques	0	0 €
Cartes loisir Zich	64	2400 €
Cartes loisir Mutzig	2	80 €
Cartes journalières Zich	165	1155 €
Cartes journalières Mutzig	41	287 €
Permissions mensuelles	0	0 €
Permissions journalières	0	0 €

Une réflexion sur les cartes vendues

Voir rapport financier du trésorier

4. BUDGET PREVISIONNEL

Présentation du budget prévisionnel 2021.

Voir ci dessus le rapport financier du trésorier.

Compte tenu du bilan et le manque de visibilité, le budget 2021 est évalué à 20100 €.

Approbation du budget prévisionnel tel qu'il a été présenté est adopté.

Votants : 16 dont 9 par correspondance

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

5. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Les vérificateurs aux comptes de l'année 2020, Messieurs ZUCKSCHWERT Patrice et JANNEAU Daniel on remis leur rapport sur les contrôles qu'ils ont effectués en fin d'exercice. Le contrôle des comptes s'est déroulé le samedi 27 février 2021, en présence du Trésorier.

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Contrôle de l'exercice 2020

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Monsieur Patrice ZUCKSCHWERT

Monsieur Daniel JANNEAU

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale ordinaire du 12 janvier 2020 de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Molsheim, avons procédé à la révision des comptes de l'exercice 2020 tenu en date du 27/02/2021.

Nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions et vérifications que nous avons menées en présence du trésorier de l'association monsieur Jean-Claude SPIESER.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice comptable 2020. Nous avons pu valider par sondage un certain nombres d'écritures et de soldes comptables. Nous avons également vérifié les soldes en banques au 31 décembre 2020.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association. Qu'il nous soit permis de féliciter monsieur SPIESER Jean-Claude pour la qualité du travail et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée de donner quitus au trésorier de l'association pour sa gestion de l'exercice 2020.

Fait à Molsheim, le 27/02/2021

Les réviseurs aux comptes :

Patrice ZUCKSCHWERT

Daniel JANNEAU

6. QUITUS AU TRESORIER ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les réviseurs aux comptes donnent quitus au trésorier et au conseil d'administration.

Approbation des comptes tel qu'ils ont été présentés sont adoptés.

Votants : 16 dont 9 par correspondance

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

7. DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2021

Les deux réviseurs souhaitent poursuivre leur mandat et réitèrent leur candidature pour l'exercice 2021.

JEANNEAU, Daniel, demeurant 25b rue du Général Leclerc à OBERNAI 67210

ZUCKSCHWERT, Patrice, demeurant 52, rue du Professeur Schweitzer à MUTZIG 67190

Le vote confirme et approuve la candidature des deux volontaires ci-dessus, désignés comme réviseurs aux comptes pour l'exercice 2021.

Votants : 16 dont 9 par correspondance

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

8. RAPPORT D'ACTIVITE :

L'AAPPMA de Molsheim compte 327 membres actifs pour un total de 693 ventes toutes cartes de pêche confondues. Le conseil d'administration comporte 10 membres et 2 gardes-pêche particuliers. Il a siégé lors de 6 réunions au club house de l'association pour gérer les affaires courantes.

Le programme prévisionnel des festivités pour 2020 n'a pu être respecté compte tenu de la pandémie du Covid 19. Pas de résultat concernant ces activités.

Les membres du conseil d'administration ont organisé au club house 4 sessions de vente de cartes de pêche jusqu'à ce que le confinement ait eu lieu.

La pêche de clôture dans l'étang des Joncs avec un empoissonnement de 200 kg de truites arc en ciel s'est déroulé juste avant le reconfinement d'octobre avec la participation d'une cinquantaine de membres.

Le programme prévisionnel 2021 est affiché aux étangs du Zich ainsi que sur notre site internet.

TRAVAUX :

Comme chaque année, l'entretien du site du Zich et de la Chapelle à Mutzig a nécessité plusieurs journées de travail, coupe de gazon, élagage de arbres et haies, plantation d'arbustes et de plantes à fleurs, etc. La nature continuant de s'exprimer, le confinement et les contraintes sanitaires ne l'on pas freinée. L'abattage de certains arbres mettant en danger la sécurité des membres et des promeneurs a été effectué.

Mise en place de la jonction entre l'auvent et l'abri grillades.

Journée propreté à Molsheim (Osterputz). Cette journée est l'occasion pour les bénévoles de l'AAPPMA, d'être en contact avec des gens tous horizons et de partager leur passion et de faire entendre leur action pour protéger le milieu naturel et plus particulièrement halieutique. Celle-ci n'a malheureusement pas eu lieu à cause du confinement.

La journée récréative que nous organisons d'habitude pour les bénévoles et leurs conjointes ou conjoints à l'étang du Zich, pêche avec immersion de 50 kg de truites et repas au club house concocté par le président n'a pu se faire cette année. nous tenons tout de même à les remercier et nous espérons pouvoir l'organiser en 2021. Merci à eux, qui nous apportent aide et soutien tout au long de l'année.

Les APN

L'AAPPMA de MOLSHEIM, organise chaque année une journée pêche consacrée aux enfants, sous la surveillance d'un adulte accompagnant. En 2020 cette journée était programmée pour le 27 juin 2020. Il s'agit d'une journée à la fois récréative et éducative, entièrement gratuite. Outre le fait d'initier les enfants à la pêche il s'agit de leur donner les bons codes pour respecter leur environnement et apprendre à le protéger. Il s'agit également d'apprendre le respect du poisson. Malheureusement nous étions en plein confinement et nous avons été obligé d'annuler cette journée, comme beaucoup d'autres, hélas...

Indication de la subvention APN versée par la Fédération : aucune

- Autres subventions : néant.

Votants : 16 dont 9 par correspondance

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

9. PROGRAMME 2021

9.1 REPEULEMENTS :

Déversement de poissons effectués saison 2020 est :

En étangs :

- 100 kilos de carpes, 100 kg de tanches, 10 kg de sandres et 150 kg de gardons le 04/12/2019
- 1400 kg de gardons le 20/02/2020
- 300 kg de truites arc en ciel le 04/03/2020
- 100 kg de carassins le 09/03/2020
- 210 kg de truites arc en ciel le 23/10/2020

Le montant total des déversements payé en étangs s'élève à la somme de 11177.09 euros

En 2^{ème} catégorie - La Bruche et le Dachsteinerbach:

- 200 kg de truites fario le 11/05/2020

Le montant total des déversements payé en 2ème catégorie s'élève à la somme 864,00 euros, subvention de la Fédération déduite (656 €).

Pour l'année suivante il sera procédé au déversement de :

En étangs :

- 150 kg de carpes, 100 kg de carassins et 1000 kg de gardons le 01/02/2021
- 300 kg de truites arc en ciel le 04/03/2021
- 200 kg de truites arc en ciel en octobre 2021

En 2^{ème} catégorie - La Bruche et le Dachsteinerbach :

- 200 kg de truites fario le 08/03/2021

9.2 LA REGLEMENTATION :

Avez-vous eu des changements dans vos parcours de pêche : NON

Si oui, joindre de nouveaux plans détaillés (disponible à la Fédération) et de nouveaux documents (Baux de Pêche pour alevinage ».

Pas de modification dans notre documentation concernant la réglementation.

9.2a POLICE DE LA PÊCHE :

Les gardes-pêche ont effectué quand cela était possible, une surveillance régulière sur la Bruche avec une attention particulière sur la réserve active et des contrôles réguliers pour les étangs de l'association. Compte-rendu verbal régulier au président sur toutes les constatations faites concernant les actions relatives à la pêche, les abords ou les interventions à effectuer et les infractions relevées.

- Projet de formation de nouveaux gardes : NON
- Souhait(s) d'informations complémentaires pour l'ensemble des gardes : NEANT

9.3 LE PRIX DES CARTES DE PÊCHE DE L'ANNEE EN COURS

Désignation	Prix
Carte Majeure	93 €
Carte Mineure	17 €
Carte Découverte Femme	35 €
Carte Découverte — de 12 ans	6 €
Carte d'automne Majeure (01/10 eu 31/12)	46,50 €
Carte Hebdomadaire avec CPMA	33 €
Carte Hebdomadaire sans CPMA	19,30 €
Carte Journalière avec CPMA	13,90 €
Pass'Pêche Majeur	- €
Pass'Pêche Mineur	- €
Option Étang	- €
Vignette barque	- €
Cartes loisir Zich	40 €
Cartes loisir Mutzig	40 €
Cartes journalières Zich	7 €
Cartes journalières Mutzig	7 €

Permissions mensuelles	15 €
Permissions journalières	7 €

9.4 LE CALENDRIER PREVISIONNEL 2021

10 janvier ; assemblée générale

Vente cartes

17 janvier ; Vente des cartes de pêche de 9h00 à 11h30

30 janvier ; Vente des cartes de pêche de 14h00 à 18h00

13 février ; Vente des cartes de pêche de 14h00 à 18h00

27 février ; Vente des cartes de pêche de 14h00 à 18h00

Festivités

9 janvier ; Flambée des sapins au Zich

6 mars ; Ouverture des étangs

13 mars ; Ouverture truite fario (Bruche)

28 mars ; Pêche grosses truites

A définir ; Journée de nettoyage ville propre "Osterputz"

1er mai ; Stand AAPPMA au marché annuel de Molsheim

05 juin ; Pêche des enfants

26 juin ; Pêche inter sociétés

5 septembre ; Carpes frites

18 septembre ; Pêche grosses truites (semi nocturne)

17, 24, et 30 octobre ; Pêche truites géantes

6 novembre ; Journée pêche de clôture

Travaux et divers

20 mars ; Journée travaux

01 octobre ; Fermeture des étangs concours, Iris et bassin

9 octobre ; Journée travaux

9.5 DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

En raison des élections du bureau des associations de pêche qui doivent se dérouler avant le renouvellement des beaux de pêche et de l'élection fédérale, prévue initialement en 2020 et reportée en 2021, l'assemblée générale aura donc lieu début décembre 2021. La date exacte vous sera confirmée et communiquée par voie de presse et par affichage aux étangs du Zich ainsi que sur notre site Internet www.aappmamolsheim.fr

9.6 DIVERS

A MOLSHEIM Le

Le président

Le secrétaire